

18 juillet 2022

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans sa [réponse à la question parlementaire n°6349 du 15 juin 2022](#), le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, a fourni des informations sur le rapatriement/regroupement familial.
- Le 15 juillet, le ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, [a fourni des informations détaillées](#) sur la composition de la Commission consultative d'évaluation de l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés en réponse à la lettre ouverte de la Commission consultative des Droits de l'Homme (CCDH) et de l'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher (OKaJu).
- Le 13 juillet, la [Chambre des Députés a voté en faveur de la loi modifiant la loi électorale modifiée du 18 février 2003](#). Les modifications visent notamment l'abolition de la clause de résidence de cinq ans pour les ressortissants étrangers désirant s'inscrire sur les listes électorales pour les élections communales et le prolongement du délai pour s'inscrire sur lesdites listes. L'objectif de ces modifications est de faciliter la participation des ressortissants étrangers aux élections communales. Abolition de la clause de résidence de cinq ans pour les ressortissants étrangers.
- Dans le cadre d'une convention spécifique avec le Département de l'intégration du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, IMS Luxembourg [a dressé un état des lieux](#) des formations et initiatives existantes dans les milieux associatif, professionnel et étatique sur la thématique de l'interculturalité au Luxembourg.
- Le 13 juillet, l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) a publié [une analyse sur l'asile et la protection temporaire dans l'UE+ dans le contexte de la guerre en Ukraine](#). Les données utilisées pour cette analyse sont provisoires, non validées et peuvent donc différer des données validées soumises ultérieurement à Eurostat.
- Le 14 juillet, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes Frontex [a publié un communiqué de presse](#) sur la situation aux frontières extérieures de l'UE en juin. L'analyse de Frontex montre que pour la période de janvier à juin 2022, la route des Balkans occidentaux a été la route la plus active.

Chiffre de la semaine: 18.4%

18.4% des Luxembourgeois ont une seconde nationalité. Parmi ces Luxembourgeois, 25.3% ont comme seconde nationalité la nationalité portugaise, 14.6% la nationalité française et 8.2% la nationalité italienne.

Source : [Statnews n°16](#), STATEC

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu**

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en